

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2019/032

CONSEILLERS ELUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRESENTS : 20

SÉANCE EN DATE DU 28 FEVRIER 2019

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE JEAN DIDIOT, MAIRE.

POINT 31 : OPERETTE AVEC LE CONSERVATOIRE DE SARREGUEMINES

Le conseil municipal,

Après avoir entendu les explications de Monsieur Gérard BERGANTZ, adjoint au maire chargé de la culture, du patrimoine et de l'animation,
Sur proposition de la Commission d'Administration Générale et des Finances et de l'Agriculture :

A l'unanimité des voix,

- décide d'accueillir le conservatoire de Sarreguemines le 31 mars 2019 au centre culturel pour la présentation d'une opérette,
- prend acte que cette représentation sera gratuite,
- décide de prendre en charge les frais de repas des artistes,
- prend acte que des crédits suffisants seront prévus au budget primitif 2019.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 04 mars 2019

Pour extrait conforme,
Sarralbe, le 04 mars 2019
Le Maire,
Pierre-Jean DIDIOT